

Ittigen, décembre 2016

Catalogue consommation en ligne / Présentoir d'informations pour salle d'exposition

Mesdames, Messieurs,

Ces dernières années, en décembre, nous vous avons régulièrement envoyé les exemplaires imprimés du Catalogue consommation. L'édition 2016 était la dernière version imprimée. La révision de l'ordonnance sur l'énergie permet désormais de remplacer le catalogue imprimé par une version en ligne. Dès janvier 2017, une nouvelle plateforme d'information sera disponible sur le site www.catalogueconsommation.ch.

Par cette mesure, nous voulons assurer la meilleure mise à jour possible des données. Nous pourrions ainsi garantir que les nouveaux modèles lancés pendant l'année figurent également dans la banque de données. Par ailleurs, les futurs acheteurs de voitures disposeront sur le site de fonctions supplémentaires et de données intéressantes sur l'efficacité énergétique, les technologies de propulsion et les coûts d'exploitation.

Nous avons le plaisir de vous adresser ci-joint un présentoir de table avec une référence au Catalogue consommation. **Conformément à l'ordonnance sur l'énergie (OEne, RS 730.1)**, ce présentoir **doit être placé dans la salle d'exposition**. Son objectif est de mieux faire connaître le site Web aux clients et il correspond à l'ancienne prescription selon laquelle le Catalogue consommation imprimé doit être disposé à un endroit bien visible de la salle d'exposition.

L'ordonnance sur l'énergie stipule en outre que le site Web www.catalogueconsommation.ch **doit être consultable** dans les points de vente **sur un ordinateur/une tablette**. Il suffit d'un accès temporaire (un ordinateur/une tablette spécifique n'est pas nécessaire). D'autre part, vous pouvez **télécharger un document PDF de la brochure sur le site Web**. Vous avez également la possibilité de commander une copie papier auprès de l'Office fédéral de l'énergie, Mühlestrasse 4, 3063 Ittigen. Ce document doit être mis à jour au moins tous les six mois.

Nous vous signalons que des **contrôles par sondages** seront effectués, afin de vérifier si les prescriptions sont respectées. Les contrôles porteront sur la présence du présentoir dans la salle d'exposition, l'accès au site en ligne (ou la présence du document PDF imprimé) et sur le marquage correct des véhicules avec l'étiquette-énergie actuelle.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.



Christoph Schreyer

Office fédéral de l'énergie OFEN
Responsable Mobilité



Thomas Weiss

Office fédéral de l'énergie OFEN
Spécialiste Mobilité